

FRUCHART Isabelle

RAPPORT DE STAGE

**LA DISCOTHEQUE
DE BAILLEUL**

Maitre de stage : Mme Annette BEGUIN

**Maîtrise SID
UFR IDIST**

**Septembre 1996
Université de Lille III**



FRUCHART Isabelle

RAPPORT DE STAGE

**LA DISCOTHEQUE
DE BAILLEUL**

Maitre de stage : Mme Annette BEGUIN

**Maîtrise SID
UFR IDIST**

**Septembre 1996
Université de Lille III**

SOMMAIRE

Sommaire	p.2
Introduction	p.4
I. BIBLIOTHEQUE / DISCOTHEQUE	p.6
A. Vue d'ensemble	p.6
1. <u>Bref historique</u>	p.6
2. <u>Le personnel</u>	p.6
3. <u>Le bâtiment</u>	p.7
B. La discothèque	p.9
1. <u>Quelques chiffres</u>	p.9
2. <u>Modalités d'inscription et de prêt</u>	p.10
3. <u>Comment se diriger dans la discothèque</u>	p.11
4. <u>La politique d'acquisition et le budget</u>	p.13
5. <u>Le travail avec l'extérieur</u>	p.14
II. LE TRAVAIL EN DISCOTHEQUE	p.15
A. Le travail du discothécaire au quotidien	p.15
1. <u>La face cachée</u>	p.15
2. <u>Le discothécaire et le public</u>	p.16

B. Le salon de la musique.....	p.17
1. <u>Les recherches préalables.....</u>	<u>p.17</u>
2. <u>Les principales sources de la recherche.....</u>	<u>p.19</u>
3. <u>Les principaux problèmes rencontrés.....</u>	<u>p.20</u>
III. L'USAGER DANS LA DISCOTHEQUE.....	p.21
A. Mise en place du questionnaire.....	p.21
1. <u>Supposition de départ.....</u>	<u>p.21</u>
2. <u>Elaboration du questionnaire.....</u>	<u>p.21</u>
3. <u>Distribution.....</u>	<u>p.22</u>
4. <u>Recueil des données.....</u>	<u>p.22</u>
5. <u>Dépouillement des questionnaires.....</u>	<u>p.23</u>
B. Résultats.....	p.23
1. <u>Présentation générale.....</u>	<u>p.23</u>
2. <u>Fréquentation de la discothèque.....</u>	<u>p.24</u>
3. <u>Recherches dans la discothèque.....</u>	<u>p.25</u>
4. <u>Choix d'une cassette ou d'un CD.....</u>	<u>p.25</u>
5. <u>L'écoute des cassettes et CD.....</u>	<u>p.28</u>
6. <u>Comportement des usagers.....</u>	<u>p.29</u>
7. <u>L'utilisateur-type ayant répondu à ce questionnaire.....</u>	<u>p.33</u>
Conclusion.....	p.34
Annexe	

INTRODUCTION

"Sans la musique, la vie serait une erreur"

Force est de constater qu'aujourd'hui plus que jamais, cette citation est d'actualité. En effet, grâce aux médias, mais surtout grâce à l'apparition d'un nouveau support maniable et fiable qu'est le microsillon, l'écoute de la musique enregistrée a plus que doublé en 15 ans. Ainsi, au cours des 20 dernières années, la musique est entrée dans une ère de culture de masse. Un certain nombre de bibliothèques se sont donc conformées aux besoins du public, consacrant une part de leur surface à la musique sous ses différentes formes.

C'est ainsi qu'à Bailleul, une ville d'environ 14 000 habitants située à quelques kilomètres de la frontière belge, une cassetothèque, devenue plus tard discothèque, s'est peu à peu développée depuis l'année 1985. Bénéficiant d'un quartier plutôt calme, cette bibliothèque / discothèque a l'avantage de ne se situer qu'à quelques mètres du centre-ville.



C'est dans un ancien château, transformé en école, que s'est implantée la bibliothèque voici maintenant une vingtaine d'années.

Le bâtiment principal, totalement rénové mais ayant toutefois conservé son architecture flamande, abrite actuellement la bibliothèque/discothèque sur trois étages (en plus du rez-de-chaussée) d'une surface totale de 1800m².

Au cours d'un stage d'une durée totale d'un mois et demi, plusieurs travaux ont pu être mis en oeuvre afin d'aborder quelques uns des différents aspects du travail de discothécaire.

Après avoir survolé et participé aux tâches «journalières», un travail de fonds a été entrepris dans le but de se familiariser avec différents outils faisant parité du quotidien du discothécaire.

Enfin, un projet a été réalisé lors de ce stage sur les comportements des usagers inscrits à la discothèque.

Mais commençons par une visite rapide de cet endroit qui nous est encore inconnu pour ensuite nous intéresser aux aspects plus techniques.

I. BIBLIOTHEQUE / DISCOTHEQUE

A. Vue d'ensemble:

1. Bref historique

1981, La bibliothèque devient municipale alors qu'à Bailleul les Amicales Laïques avaient créé un prêt de livres depuis 1946.

1985, Premier agrandissement.

Création d'un rayon de cassettes audio et de diapositives ainsi que d'une "salle du conte".

1991, Deuxième agrandissement : la bibliothèque passe de 400 à 1800m².

1992, Création d'un rayon de disques compacts.

2. Le personnel

La bibliothèque est gérée par un ensemble de sept personnes employées à plein-temps dont quatre d'entre-elles sont titulaires du CAFB.

La principale responsable, Pascale PAVY, bibliothécaire, est également responsable des services culturels de la ville.

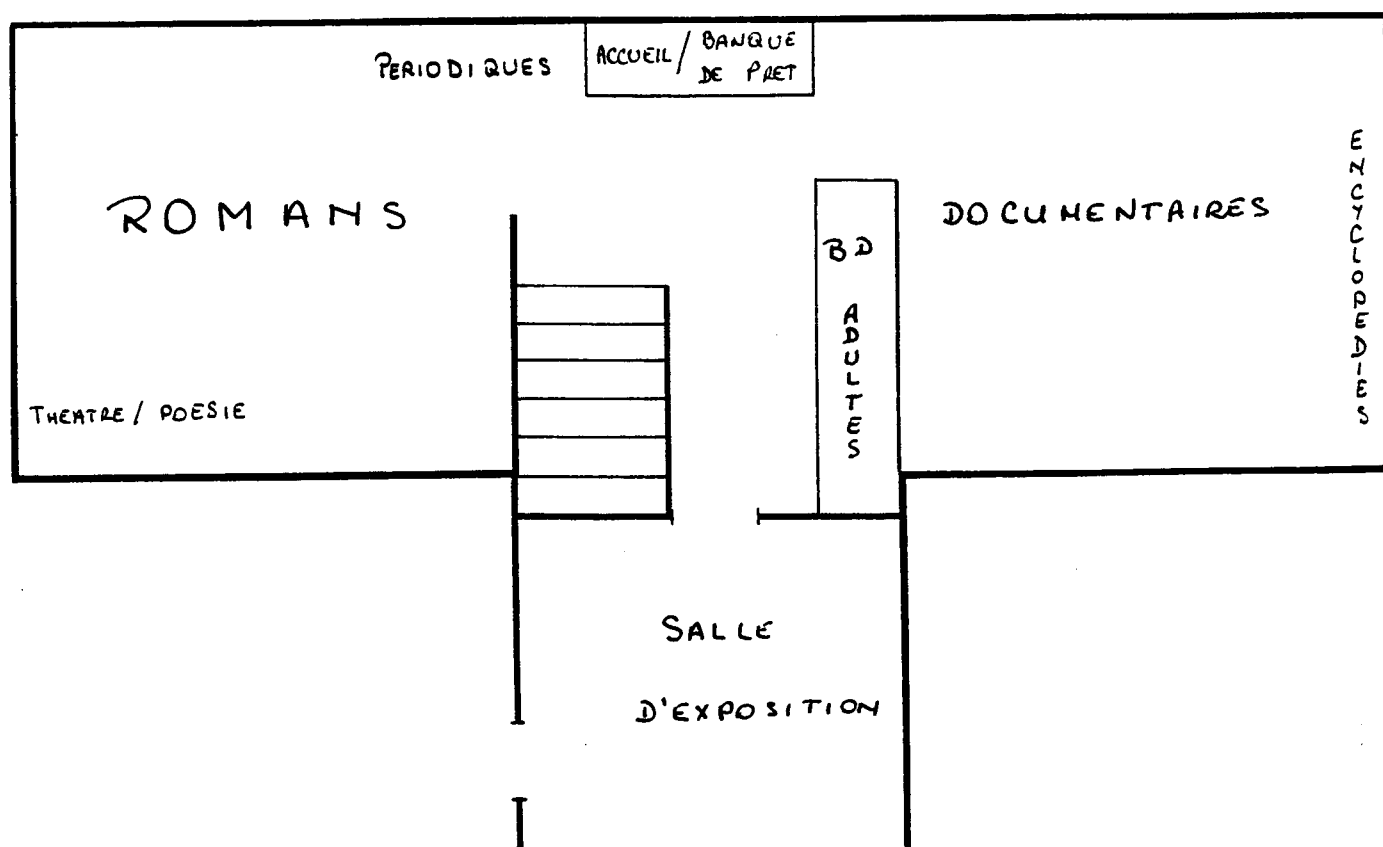
Yveline BEHAGUE, titulaire du CAFB, est responsable de la discothèque.

Cependant, il est à noter que même si chacun conserve sa spécialité, l'ensemble du personnel est totalement polyvalent, c'est-à-dire que tous sont aptes à travailler dans n'importe quel secteur, et à assumer chaque tâche. Ceci permet à tous, d'une part, de rendre le travail beaucoup moins répétitif et beaucoup plus valorisant, et d'autre part, de ne pas être pris au dépourvu lorsque l'un d'eux est absent.

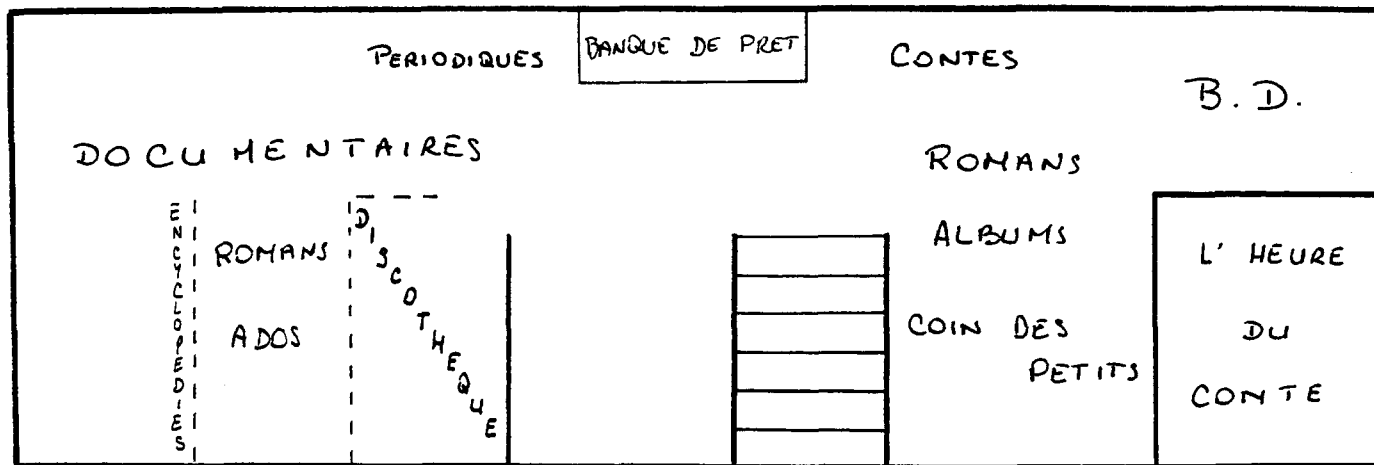
3. Le bâtiment

La bibliothèque se compose de quatre niveaux :

* Au rez-de-chaussée, l'utilisateur traverse la salle d'exposition pour se rendre à la bibliothèque pour adultes.



* Le premier étage est réservé en priorité aux enfants avec la bibliothèque et une salle pour l'heure du conte, mais nous y trouvons également la discothèque.



Au milieu de chaque section, face à l'entrée se trouve la banque d'accueil et de prêt où sont effectuées toutes les opérations d'inscription, de rentrée et de sortie des livres, de réservation et de suggestion.

D'autre part, un ascenseur est à la disposition des usagers, ainsi qu'un photocopieur.

Ces deux étages, bien évidemment accessibles au public, sont équipés d'un mobilier identique, bien qu'adapté à chaque secteur. Cependant, le coin réservé aux enfants est agrémenté de peluches et de quelques jouets ainsi que de bacs sur lesquels ils peuvent s'asseoir, ou y trouver quelques livres.

De la même façon, la décoration est semblable partout: les tons clairs dominent, avec ça et là, de nombreuses plantes vertes.

* Les bureaux se trouvent au deuxième étage, et les réserves sont placées au troisième étage.

* Enfin, il faut souligner qu'une salle polyvalente de 120 m², utilisée par de nombreuses associations, est sous la responsabilité de la bibliothèque.

B. La discothèque

1. Quelques chiffres:

* L'ensemble du rayon se compose de 4 444 supports, dont 944 CD et 3 500 cassettes. Cependant, il faut rappeler que l'ouverture du rayon de disques compacts n'a eu lieu qu'en 1992, ce qui justifie l'état de ces chiffres.

Voici comment s'effectue la répartition à l'intérieur de chaque classe :

- musiques de traditions nationales :	350 supports, dont	91 CD
- variété française :	695 supports, dont	137 CD
- jazz et blues :	444 supports, dont	189 CD
- rock :	1067 supports, dont	267 CD
- musique classique :	801 supports, dont	201 CD
- langages musicaux nouveaux :	26 supports, dont	12 CD
- musiques fonctionnelles - divers :	277 supports, dont	39 CD
- phonogrammes pour enfants :	530 supports, dont	6 CD
- phonogrammes non musicaux :	254 supports, dont	2 CD

Le faible nombre de disques compacts pour les supports réservés aux enfants s'explique naturellement par le fait que ceux-ci ne sont généralement pas autorisés par les parents à se servir de ces appareils et ont plus généralement accès au magnétophone à cassettes.

* Le nombre total d'inscrits atteint actuellement 258 avec une répartition assez homogène entre femmes et hommes, puisqu'il y a 128 femmes et 130 hommes. Cependant, la répartition par tranche d'âge est beaucoup plus fluctuante :

38 inscrits ont moins de 15 ans
71 ont entre 16 et 25 ans
130 ont entre 26 et 50 ans
12 ont plus de 50 ans

il en reste **7** dont la date de naissance n'est pas précisée.

(Les tranches d'âge définies ici sont celles qui seront reprises pour l'étude du projet ultérieur).

2. Modalités d'inscription et de prêt:

* Après enquête menée auprès des usagers, voici les horaires qui ont été retenus:

- **Mardi** (16h.-18h.30)
- **Mercredi** (10h.- 12h., 14h.30-18h.30) : public plutôt scolaire.
- **Vendredi** (16h.-19h.30) : cette plage horaire amène un public décontracté en fin de semaine, qui discute volontiers avec le personnel(plus disponible également).
- **Samedi** (10h.-12h., 14h.-17h.30) : public familial

La bibliothèque reste fermée au public le lundi et le jeudi et après constatation que cette journée était automatiquement beaucoup moins fréquentée. Elle accueille cependant les scolaires le jeudi, ainsi que le mardi et le vendredi.

Les horaires ne sont pas les même lors des petites vacances scolaires ni-même lors des vacances d'été, la bibliothèque étant en ces périodes un peu moins souvent ouvertes afin de se consacrer plus spécifiquement à d'autres tâches.

* Les frais d'inscription, valables pour douze mois, s'élèvent à 95 francs pour les Bailleulois, et à 191 francs pour les non-Bailleulois. Les usagers peuvent ainsi emprunter trois cassettes ou CD pour trois semaines maximum sans avoir à payer de frais supplémentaires.

Ce système a l'avantage d'alléger la comptabilité, mais il est également moins contraignant pour les usagers.

- * Bien évidemment, certaines règles sont indispensables pour le bien de tous :
 - Tout retard est sanctionné par une amende
 - Tout CD (ou cassette) détérioré ou non restitué doit être remboursé
 - Chaque cassette empruntée doit être rebobinée au début de la face n° 1 par l'emprunteur

* D'autre part, il est possible de réserver cassette et CD, ce qui oblige le personnel à rester vigilant lors du retour de chaque cassette / CD afin de laisser les réservations de côté.

De même, chaque usager a la possibilité d'émettre des suggestions d'achat que les responsables décident ou non de satisfaire ensuite.

3. Comment se diriger dans la discothèque?

* L'usager:

Au mur, un panneau présente l'ensemble des classifications qu'il est possible de trouver dans la discothèque. Chaque classe est précédée d'un nombre permettant de retrouver le genre en question dans les différents rayons. Le mode de classement choisi est celui que la Ville de Paris avait élaboré en 1985 (puis modifié au fil des années). Il est présenté de cette façon:

- 0-- : Musiques du monde
- 099 : Chanson française
- 1-- : Jazz
- 110 : Blues, 115 Gospel, 180 Funk-Soul
- 2-- : Rock
- 3-- : Classique
- 4-- : Langages musicaux nouveaux
- 5-- : Divers (musiques de films, ambiance...)
- 7-- : Enfants (chanson, conte, roman...)



A ces classifications, vient s'en rajouter une autre qui englobe tous les phonogrammes non musicaux et qui comprend :

- livres, cassettes et textes enregistrés pour adultes
- méthodes d'apprentissage des langues
- vie pratique (relaxation...) et documentaires divers.

Cependant, après un essai infructueux, les responsables ont décidé de mettre cette classification dans la bibliothèque pour adultes. En effet, le public qui emprunte ce genre de phonogrammes s'avère être totalement différent de celui habituellement inscrit en discothèque.

Malgré cela, si une partie du problème a été résolue de cette façon, un second point reste délicat: l'emprunt de ces supports étant également soumis à une inscription en discothèque, un certain nombre d'utilisateurs reste réticent.

D'autre part, à l'intérieur des rayons, de petites étiquettes dirigent l'utilisateur vers le genre qu'il souhaite consulter. Les cassettes et CD présents dans les bacs face à lui sont ensuite rangés par ordre alphabétique du nom des interprètes.

L'utilisateur a également à sa disposition les fichiers, les dossiers présentant les nouveautés des trois mois précédents ainsi que les dernières acquisitions faites par la discothèque et qui sont exposées sur présentoir.

* Le disothécaire:

Le personnel quant à lui range les cassettes et CD selon la cote qui lui est attribuée lors de l'équipement. La discothèque ayant choisi le classement alphabétique pour l'élaboration de cette cote, voici de quoi elle se compose : le premier élément reprend la classe générale, le second élément se compose des trois premières lettres du nom de l'interprète, puis vient ensuite le reste de l'indice qui permet de préciser la classe. Enfin, la cote est toujours accompagnée d'un numéro d'inventaire unique.

Ex.: Un album de Woody HERMAN aura comme cote 1 HER 30 (suivi de son numéro d'inventaire).

D'autre part, afin d'avoir l'ensemble des anthologies ensemble, chacune d'entre-elle est précédée d'un A.

Ex.: une antologie de Scat Singing en jazz sera cotée ainsi : 1.A 20

4. La politique d'acquisition et le budget :

* Les commandes se font après une réunion réunissant une partie du personnel qui propose tour à tour tel ou tel artiste accompagné de sa critique.
Après concertation, l'offre est conservée ou rejetée.
De la même façon, chaque suggestion du public fait l'objet d'une concertation.
Une ultime vérification est indispensable afin de confirmer ou d'infirmier une partie des choix, selon le budget prévu.

A l'heure actuelle, lors d'une commande, la répartition des achats est de 1/4 de cassettes pour 3/4 de CD.

Il est vrai que le choix entre la cassette et le CD est assez subjectif et souvent délicat. En effet, certains genres musicaux exigent la cassette comme support; c'est le cas de la musique pour enfants ainsi que de la musique pour adolescents (qui utilisent fréquemment le balladeur).

A l'inverse, le CD semble indispensable pour la musique classique, ces usagers étant beaucoup plus exigeants et plus pointus sur le son (et la technique).

* Les commandes sont passées auprès de fournisseurs différents selon les genres musicaux:

- *Les grandes surfaces* (telles que la FNAC) permettent l'achat des nouveautés " grand public " à prix verts, c'est-à-dire à prix très avantageux.

- *Le disquaire indépendant* reste cependant le principal fournisseur de la discothèque: ce choix, a priori surprenant, permet un contact direct avec le disquaire. Celui-ci est tout-à-fait apte à donner certains conseils qui peuvent s'avérer très précieux pour la discothèque. Il peut également donner son avis et apporter des renseignements capitaux.

A ces avantages viennent s'en rajouter d'autres tels que la " livraison à domicile " qui permet d'éviter de nombreux problèmes de renvois puisqu'une ultime vérification se fait en présence du disquaire qui amène ses produits directement.

Le seul inconvénient pourrait être le prix, mais de par son quotat d'achat élevé, la discothèque a obtenu des prix tout à fait convenables.

- Enfin, la discothèque est parfois obligée de se tourner vers *des fournisseurs, spécialisés* dans un domaine particulier. Digital Concept, par exemple, est spécialisé en musique de l'Europe de l'Est. Ceci permet à la discothèque d'obtenir des cassettes et des CD qui sont beaucoup plus difficiles à trouver pour des particuliers.

* Le budget de la discothèque représente environ 1/5ème du budget accordé à l'ensemble de la bibliothèque/discothèque.

Afin de n'oublier aucun genre musical, le budget est divisé dès le début de l'année dans différentes enveloppes (une par genre musical plus une pour les rachats à prévoir en cours d'année). De ce fait, aucune mauvaise surprise ne se fait ressentir à la fin de l'année, et l'équilibre nécessaire pour une discothèque est respecté.

De plus, chaque année, un ou deux domaines sont choisis pour effectuer des commandes de fonds. Cette année par exemple, la musique traditionnelle et la musique de films sont à l'honneur (le rayon musique de films en CD étant quasiment nul).

5. Le travail avec l'extérieur :

Faute de temps et de personnel, très peu d'actions sont menées par la discothèque en relation avec l'extérieur.

Cependant, chaque année, à l'occasion des " journées du patrimoine ", un groupe est invité à se produire dans les locaux de la bibliothèque.

Par ailleurs, des propositions d'animation musicale avaient été faites par la responsable de la discothèque auprès des scolaires.

Cependant, ce projet n'a pu aboutir faute de demande: ceci s'explique certainement par le fait que les scolaires ont à leur disposition des intervenants en musique.

Enfin, un travail est mené en parallèle avec le salon de la musique organisé par la ville chaque année au début du mois de février.

C'est ainsi que nous allons maintenant revenir sur les différentes démarches effectuées au cours de ce stage pour l'élaboration d'une discographie en prévision de cet événement.

II. LE TRAVAIL EN DISCOTHEQUE

Le stage d'une durée totale d'un mois et demi s'est déroulé sur trois périodes différentes du point de vue du fonctionnement de la discothèque (et la bibliothèque):

- Du 1er au 15 juin, période de fonctionnement "habituel" bien que le taux de fréquentation soit assez peu élevé à cause de l'arrivée de la saison d'été.
- Du 15 juillet au 3 août, horaires des vacances d'été: les premiers inventaires sont effectués.
- Du 5 au 10 août, fermeture totale de la bibliothèque: période de "grand ménage" dans tous les sens du terme.

Ce stage m'a permis d'une façon générale de mettre en oeuvre 3 types de travaux différents qui seront développés tour à tour et qui sont:

- le travail du bibliothécaire au quotidien
- le travail de fonds
- le travail sur un projet

A. Le travail du discothécaire au quotidien:

1. La face cachée

* Aborder les principales tâches qu'a à accomplir le discothécaire, tel fut l'un des aspects principal de ce stage. De la décision d'un achat à la mise en rayon, de multiples opérations attendent le discothécaire.

Le choix des cassettes et CD se fait lors d'une réunion où une partie du personnel expose et défend ses choix (provenant de sources multiples). De cette réunion découle un bon de commande.

Lors de l'arrivée du colis, une vérification est effectuée, suivie du paiement. Chaque cassette ou CD est écouté au moins une fois afin d'en vérifier le bon fonctionnement, mais également dans le but de connaître un minimum le style général du disque afin de mieux conseiller les usagers par la suite.

Puis vient la phase de "préparation" des documents : estampillage, équipement, confection des cotes et des fiches (fiche topo, auteur, interprète, titre).

L'ensemble de ces supports, avant d'être placé en rayon, est rangé sous terpack, petites boîtes de plastique servant d'antivol. Cependant, ce système prenant énormément de place, les cassettes susceptibles de sortir plus rarement sont simplement sous système magnétique (le même système que pour les livres).

D'autre part, pour enrayer le nombre de vols, la décision de laisser les toilettes fermés à clé a été prise: la clé reste disponible sur simple demande au personnel.

2. Le bibliothécaire et le public

* L'accueil du public se fait de façon tout à fait naturelle et conviviale, surtout avec les enfants puisque le personnel connaît la majorité des enfants.

* Lorsque la bibliothèque est ouverte, cinq personnes au minimum sont au service du public.

Cependant, les périodes de grosse affluence de la bibliothèque restent comprises entre octobre et mars: ceci est dû principalement au temps qui joue un rôle primordial sur le taux de fréquentation, mais il faut également prendre en compte le rythme scolaire: le mois de septembre est nécessaire à une majorité de personnes pour mettre en place ce rythme qu'ils vont garder tout au long de l'année.

* Le système de prêt, totalement manuel, reste cependant très rapide puisque chaque support est photographié avec la carte de l'utilisateur ainsi qu'une fiche numérotée afin d'identifier la semaine où le prêt a été effectué.

De même, lors d'un retour, le bibliothécaire n'a qu'à enlever la fiche numérotée et à ranger le support dans le rayon correspondant.

Par contre, un travail énorme est demandé par ailleurs: afin de vérifier les retards, il faut obligatoirement remettre toutes les fiches dans l'ordre des numérotations afin de voir les numéros manquants; ensuite il faut vérifier à la visionneuse (après avoir fait développer le film) quelles sont les personnes qui ont du retard.

Enfin, une lettre de rappel est envoyée. Ce système est très lourd à gérer (on constate qu'une personne pourrait être employée à plein-temps pour n'effectuer que cette tâche) et n'est pas fiable à 100%. D'autre part elle n'est pas simultanée: si quelqu'un vient réfuter une lettre de rappel, il est pratiquement impossible d'établir une vérification sur le champs.

* Le personnel doit rester très vigilant lors de chaque retour afin de repérer les retards, mais également les réservations car dans ce second cas le support reste à la banque de prêt.

Enfin, chaque usager ayant la possibilité d'écouter CD et cassettes sur place, le personnel doit être disponible afin de mettre en place ces appareils (non accessibles directement au public).

B. Le salon de la musique:

1. Les recherches préalables:

Chaque année au mois de février, un salon de la musique est organisé par la ville de Bailleul. Ceci est l'occasion pour la discothèque de mener un travail parallèle; un thème est déterminé par la ville et sert donc de fil conducteur.

Ainsi, si cette année l'humour dans la musique était à l'honneur, en février 1997 un instrument très populaire sera perpétuellement présent lors de cette manifestation: l'accordéon.

En prévision de ces salons, la discothèque organise des recherches généralement assez délicates comme nous pourrions le constater.

L'objectif final pour la discothèque est de mettre en évidence les supports présents dans la discothèque, ou, le cas échéant, de pouvoir guider l'usager vers une discographie intéressante sur le sujet.

Pour mener à bien ce projet, il faut prévoir deux directions de travail:

- L'inventaire des supports déjà acquis par la discothèque
- L'achat de nouveautés permettant de compléter le fonds déjà présent: ceci entraînant donc des recherches multiples afin de retrouver les oeuvres les plus intéressantes.

Voici donc brièvement les différentes étapes établies lors de ce stage pour l'ensemble de ce projet:

* Avant de commencer une quelconque recherche, il faut se documenter sur l'instrument en question, ici l'accordéon: ceci nous apprend, par exemple, que la famille de l'accordéon contient énormément d'instruments ayant une autre appellation. Ainsi, lorsque l'on sait que le concertina ou le bandonéon sont des accordéons à part entière, les recherches peuvent s'ouvrir davantage.

Par ailleurs, cette première mise au point sera explicitée pour l'ensemble des usagers en introduction au sujet présenté sous forme de petit dossier.

* Suite à cela, il faut déterminer certaines directions de travail, indispensables si l'on ne veut pas piétiner.

Les recherches de ce qu'a la discothèque se font, bien évidemment, manuellement ce qui rend le travail très pesant et très peu fiable comme nous le constaterons.

Ainsi, après un premier survol des supports eux-même, quelques références peuvent déjà être retenues.

Même si cette façon de faire est totalement hasardeuse, elle a l'avantage de nous donner quelques pistes en nous indiquant surtout quelques noms d'interprètes. Cette première recherche se base essentiellement sur le titre qui renvoie directement au thème, ou encore sur l'illustration de la pochette, également sans équivoque.

Une vérification de l'instrumentation contenue sur les cassettes et compacts disques est effectuée car bien évidemment tout ceci peut n'être que tromperie.

* Grâce à ces renseignements, nos recherches vont se faire avec l'aide des fichiers en commençant par le fichier "sujet".

Malheureusement pour ce premier cas, très peu de sujets ont été élaborés, et quand ils le sont, ils le sont de façon plus que succincte. Cette recherche ne nous sert donc qu'à agrémente la première liste discographique que nous avons précédemment effectuée.

Dans le fichier "titre" nous trouvons quelques oeuvres supplémentaires, grâce aux titres qui évoquent directement le contenu: de ce fait, ce sont surtout les anthologies qui sont les plus faciles à trouver.

Enfin, dans le fichier "interprète", il nous faut reprendre un à un l'ensemble des noms qui ont été retenus auparavant afin de vérifier, mais également d'augmenter la liste, car la discothèque peut parfaitement avoir plusieurs supports pour un même artiste.

Nous voilà finalement avec une première discographie de la discothèque que nous laisserons pour l'instant telle qu'elle.

* Dans un second temps, il nous faut effectuer des recherches plus personnelles afin de sélectionner les supports indispensables en ce qui concerne l'accordéon. Ici, les recherches s'avèrent être beaucoup plus délicates, car pratiquement chaque genre musical exige ses propres recherches.

2. Les principales sources de la recherche:

Plusieurs sources permettent de faire un tour d'horizon assez complet:

- Les magazines musicaux (Ecouter/Voir) sont très utiles lorsque le thème que l'on recherche a été abordé (ce qui fût le cas pour l'accordéon). Cependant, dans le cas présent, la discographie s'est avérée être beaucoup trop tournée vers la musique contemporaine, délaissant pratiquement tous les autres genres musicaux.

- Les livres de musique se référant au thème en question sont également très souvent agrémentés d'une petite discographie des oeuvres majeures. D'autre part, les livres spécifiques à un genre musical peuvent aussi s'avérer d'une grande aide.

- Le dictionnaire des interprètes permet de faire le point un peu plus précisément: le nom de l'interprète étant accompagné de quelques notes explicatives, nous savons généralement dans quel genre musical se situe celui-ci.

- Enfin, les catalogues discographiques permettent de vérifier, pour tous les interprètes, quels disques sont disponibles et s'ils sont relativement faciles à acquérir ou non.

A la suite de ces recherches, il nous faut revenir à notre première discographie contenant les supports de la discothèque afin de la compléter grâce à toutes les découvertes faites par la suite.

* La discothécaire décide alors d'acquérir certains supports qui semblent indispensables ou qui complètent le fonds de certains genres musicaux assez peu fournis.

Suite à cela, un dossier sur l'accordéon sera élaboré: les principaux disques compacts et cassettes de la discothèque y seront présentés et succinctement expliqués. Ceux-ci seront mis en valeur et sortis de leur place de rangement habituel afin d'attirer l'attention des usagers.

3. Les principaux problèmes rencontrés:

Les problèmes rencontrés lors de cette préparation ont été multiples:

- La recherche, obligatoirement manuelle, rend les opérations très longues et très difficiles lorsque l'on doit chercher un à un chaque interprète, chaque titre parmi les fichiers. De plus, le résultat obtenu est très peu fiable puisqu'il n'existe aucun moyen véritable de vérifier le résultat final.

- Une autre difficulté vient du fait que nous ne sommes jamais sûrs (lorsque le domaine nous est inconnu au départ) d'avoir retrouvé l'ensemble des oeuvres majeures, ou de n'avoir mis pratiquement que des oeuvres secondaires.

- De plus, l'un des gros problèmes est de trouver des oeuvres et des interprètes pour chaque genre musical, mais également ensuite, d'en trouver une discographie intéressante: lorsque nous ne trouvons que le titre d'une oeuvre, il est très parfois difficile d'en trouver un interprète: nous voyons ici l'importance du fournisseur qui est capable de nous dépanner. Celui-ci est également utile dans les cas inverses où il nous faut choisir entre plusieurs interprètes jouant une même oeuvre.

Ces recherches sur l'accordéon peuvent bien évidemment s'effectuer à partir d'autres instruments: l'un des souhaits de la responsable de la discothèque serait ainsi d'effectuer un travail à long terme sur différents sujets afin de pouvoir renseigner les usagers plus précisément et plus rapidement.

Cependant, ce travail de longue haleine demande énormément de temps, et s'il se veut être efficace, doit être poursuivi et complété peu à peu au fil des acquisitions. Or, ce travail de fonds n'étant pas réellement indispensable, il n'avance que très lentement, et est généralement effectué par certains stagiaires. D'où une évidente difficulté dans la continuité dans le travail.

III. L'USAGER ET LA DISCOTHEQUE

A. Mise en place du questionnaire

1. Supposition de départ

La plupart des discothèques n'ont vu le jour que depuis quelques années: le développement de supports très maniables en est la cause principale. Or, même si le principe de fonctionnement de ces lieux est généralement identique à celui des bibliothèques, les usagers qui les fréquentent ne sont pas forcément les mêmes et n'y vont d'ailleurs pas forcément avec les mêmes objectifs.

Voilà l'une des raisons pour lesquelles donner la parole aux principaux utilisateurs des discothèques semble être intéressant afin de mieux cerner leurs motivations.

Le questionnaire ci-présent tente, d'une façon générale, de mettre au jour l'intérêt d'une discothèque dans une ville telle que Bailleul de par la vision des usagers.

2. Elaboration du questionnaire

Après avoir défini les principaux objectifs, et suite à l'élaboration d'un premier questionnaire de base, la discothécaire responsable et moi-même nous sommes réunies afin de vérifier la crédibilité de chacune des questions.

Certains points ont donc été agrémentés de questionnements plus personnels en ce qui concerne le fonctionnement de la discothèque de Bailleul (jamais un tel projet de questionnaire n'ayant été envisagé par la discothèque).

D'autre part, afin que les questionnaires puissent être remplis de façon individuelle, le choix d'insérer à chaque question un choix d'alternative (soit "oui", soit "non") a semblé être plus facile afin que l'utilisateur perde le moins de temps possible lors du remplissage du questionnaire, mais également afin de mieux gérer les réponses par la suite.

(Voir questionnaire en annexe)

3. Distribution

Les questionnaires, une fois terminés et photocopiés, ont été distribués de deux façons différentes:

- distribution indirecte : l'utilisateur remplit lui-même son questionnaire
- distribution directe

La distribution indirecte a été privilégiée (par obligation plus que par véritable choix): les usagers venant à la discothèque repartaient avec un questionnaire, et le ramenaient rempli lors de leur visite suivante, c'est-à-dire quelques jours plus tard.

D'autre part, et malheureusement, seuls quelques questionnaires ont pu être remplis directement à la discothèque.

Il faut quand-même préciser, même si cela peut sembler paradoxal, que la distribution fût l'un des points les plus délicats.

Deux causes peuvent être retenues à ce propos:

- Les tranches horaires, à la fin du mois de juillet, sont beaucoup moindre.
- Le taux de fréquentation est très faible, d'autant plus que ce sont généralement les mêmes usagers qui fréquentent la discothèque tout au long des vacances: ceci explique pourquoi les usagers sollicités à l'intérieur de la discothèque avaient, pour la plupart, déjà répondu eux-mêmes au questionnaire.

4. Recueil des données

Après un mois d'interruption de stage, l'ensemble des questionnaires étaient revenus, et après quelques questionnaires de plus (remplis en ma présence), seuls 24 questionnaires sérieusement remplis ont pu être retenus au total.

Cependant, cette étude a été maintenue : la responsable de la discothèque ayant estimé que l'ensemble des questionnaires étaient extrêmement représentatifs des usagers fréquentant la discothèque, il a semblé intéressant d'en tirer un certain nombre de conclusions pouvant (ou non) s'avérer utiles pour l'avenir de la discothèque.

5. Dépouillement des questionnaires

Chaque questionnaire a d'abord été survolé afin d'éliminer ceux qui n'avaient absolument aucun intérêt (ce qui fut le cas pour deux des 26 questionnaires du départ).

Suite à ce premier survol, la décision a été prise de se diriger vers trois directions différentes, mais cependant parallèles: les questionnaires ont donc d'abord été regroupés par sexes, puis par tranches d'âges; et enfin, tous les questionnaires ont été étudiés indifféremment afin de déterminer un usager-type en ce qui concerne cette discothèque.

De là ont été effectués quelques graphiques comparatifs afin de mettre en évidence les résultats les plus intéressants.

B. Résultats

1. Présentation générale

258 personnes au total sont actuellement inscrites à la discothèque de Bailleul. La répartition entre les sexes s'effectue ainsi: **48% de femmes et 52% d'hommes.**

En ce qui concerne les questionnaires, un léger décalage est constaté puisque **42% de femmes** ont rempli un questionnaire pour **58% d'hommes.**

De la même façon, voici la répartition par tranches d'âges pour l'ensemble des personnes inscrites:

moins de 15 ans	: 14,7%
entre 16 et 25 ans	: 27,5%
entre 26 et 50 ans	: 50,3%
plus de 50 ans	: 4,6%
?	: 2,7%

En ce qui concerne les questionnaires, en voici la répartition:

moins de 15 ans	: 12,5%
entre 16 et 25 ans	: 45,8%
entre 26 et 50 ans	: 33,3%
plus de 50 ans	: 8,3%

On constate donc un décalage relativement important pour les 16/25 ans et les 26/50 ans.

2. Fréquentation de la discothèque

* D'une façon générale, **la discothèque est fréquentée soit une fois par semaine, soit une fois toutes les trois semaines.**

Dans le premier cas, ce sont surtout des hommes entre 16 et 25 ans: pour eux, une visite à la discothèque est une activité qui fait partie de l'emploi du temps de la semaine.

Dans le second cas, ce sont surtout des femmes dont les différences d'âge sont beaucoup plus étendues.

La différence de fréquentation s'explique peut-être par le fait que les jeunes (et donc ici plus particulièrement les jeunes hommes) ont un peu plus de temps pour venir plus souvent, mais également par le fait que les jeunes ont des goûts beaucoup plus fluctuants puisqu'ils sont généralement beaucoup plus ouverts sur l'actualité musicale en constant renouvellement chez les jeunes.

Une autre explication semble possible par le fait que l'on constate également que les femmes empruntent plus généralement pour toute la famille alors que les hommes empruntent plus volontiers pour eux-même. Ceci justifie donc que les femmes fréquentent moins souvent la discothèque puisque, dans le second cas, il faut que les cassettes et CD fassent le tour de la famille afin de pouvoir les rendre ensuite.

* La **durée d'une visite** est très variable selon les personnes. Cependant, en général, celles-ci ont tendance à rester le même laps de temps lors de chacune de leurs visites

La **durée moyenne d'une visite** se situe **entre 15 et 30 minutes**. Ici l'âge paraît n'avoir aucune incidence.

Enfin, et d'une façon assez logique, les usagers qui viennent une fois toutes les trois semaines y restent 30 minutes ou plus: c'est le cas pour 25% d'entre-eux. A l'inverse, les visites plus fréquentes entraînent des durées un peu plus courtes.

D'autre part, plus de 70% des usagers empruntent le maximum de supports (c'est-à-dire 3) à chaque emprunt: la majorité est composée d'hommes de n'importe quel âge, cependant les femmes elles aussi ont tendance à en prendre le maximum.

3. Recherches dans la discothèque

L'utilisateur, une fois entré dans la discothèque, a à sa disposition plusieurs outils afin de trouver le ou les supports qu'il désire emprunter.

A ce propos, de grandes différences sont à constater entre les hommes et les femmes:

Très peu d'hommes utilisent les fichiers et les dossiers mis à leur disposition alors qu'une majorité de ceux-ci se dirigent grâce aux panneaux d'affichages et, surtout, grâce au(x) disothécaire(s) présent(s).

Par ailleurs, les dossiers présentant les nouveautés ne semblent pas utiles à la majorité des femmes, et de la même façon 4 femmes sur 9 seulement trouvent une aide auprès des disothécaires. Pour elles, en revanche, les fichiers sont très utiles puisque seule une femme sur huit n'y trouve aucun intérêt.

Un dernier constat peut être relevé puisqu'il semble assez flagrant: les 16/25 ans n'utilisent pas les dossiers présentant les nouveautés (9 sur 11 n'en voient pas l'utilité).

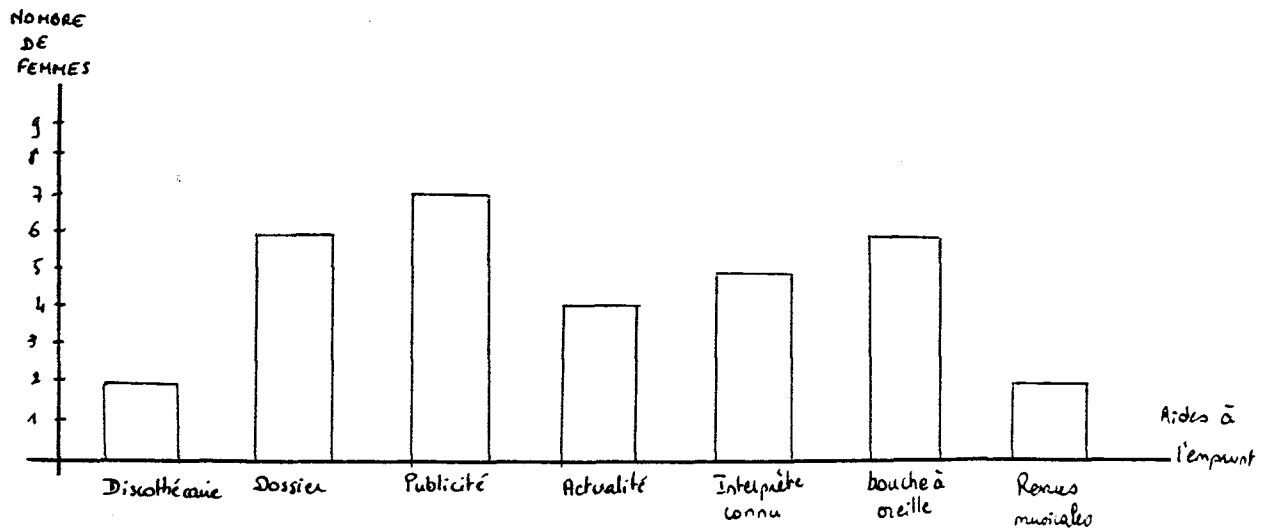
Pour terminer, il semble intéressant de préciser, en ce qui concerne ces chiffres, que presque 71% des usagers trouvent facilement les supports recherchés. Ceci permet en effet de relativiser les besoins d'aide dont nous parlons ici.

4. Choix d'une cassette ou d'un CD

* L'utilisateur qui arrive dans la discothèque et qui se retrouve devant les bacs n'a plus qu'à choisir ce qu'il souhaite emmener. Si cela semble facile, les choix, selon les usagers, vont s'effectuer de façon multiples. Deux états d'esprit existent dès le départ:

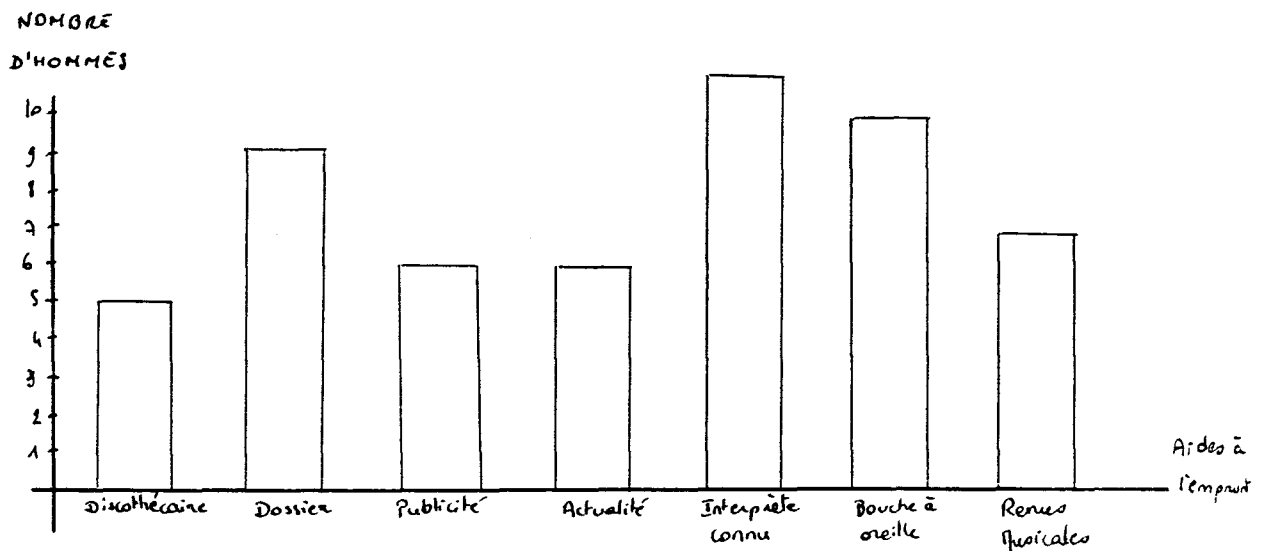
- L'utilisateur sait, avant d'arriver, ce qu'il va emprunter.
- L'utilisateur n'effectue son choix qu'une fois devant les supports.

Là encore, des différences sont perceptibles entre les individus:



Présentation de la façon dont s'effectuent les choix des cassettes et CD chez les femmes

Les femmes choisissent ce qu'elles vont emprunter avant d'arriver, puisqu'elles choisissent très souvent grâce aux publicités faites à la télévision ou à la radio.



Présentation de la façon dont s'effectuent les choix des cassettes et CD chez les hommes

Les hommes, par contre, choisissent sur place, puisqu'ils préfèrent connaître des oeuvres moins connues d'interprètes qu'ils apprécient.

L'une des explications vient du fait que les femmes empruntent plus souvent pour l'ensemble de la famille, elles ont donc très certainement certaines suggestions de la famille à satisfaire.

D'autre part, l'âge semble être également un facteur qui joue dans le choix: Les jeunes de 16 à 25 ans choisissent leurs cassettes et CD grâce au bouche à oreille (9 sur 11).

A l'inverse, les 26/50 ans choisissent en fonction des nouveautés dans la discothèque (sur présentoir).

Ces derniers résultats peuvent peut-être s'expliquer par le fait que les jeunes, étant plus souvent à l'écoute des dernières nouveautés (radios ou entourage), ils n'ont pas besoin de se diriger vers le présentoir des nouveautés acquises: très souvent attiré par un ou deux genres musicaux, ils se dirigent machinalement vers l'endroit où, habituellement, ils trouvent ce qu'ils aiment.

Donc d'une façon générale, le choix d'une cassette ou d'un CD se fait soit dans le but de mieux connaître un interprète déjà connu, soit par le bouche à oreille.

A l'inverse, ils ne se basent pas sur les conseils des discothécaires (qui sont là plutôt pour diriger les usagers comme nous l'avons vu précédemment), ni sur les revues musicales.

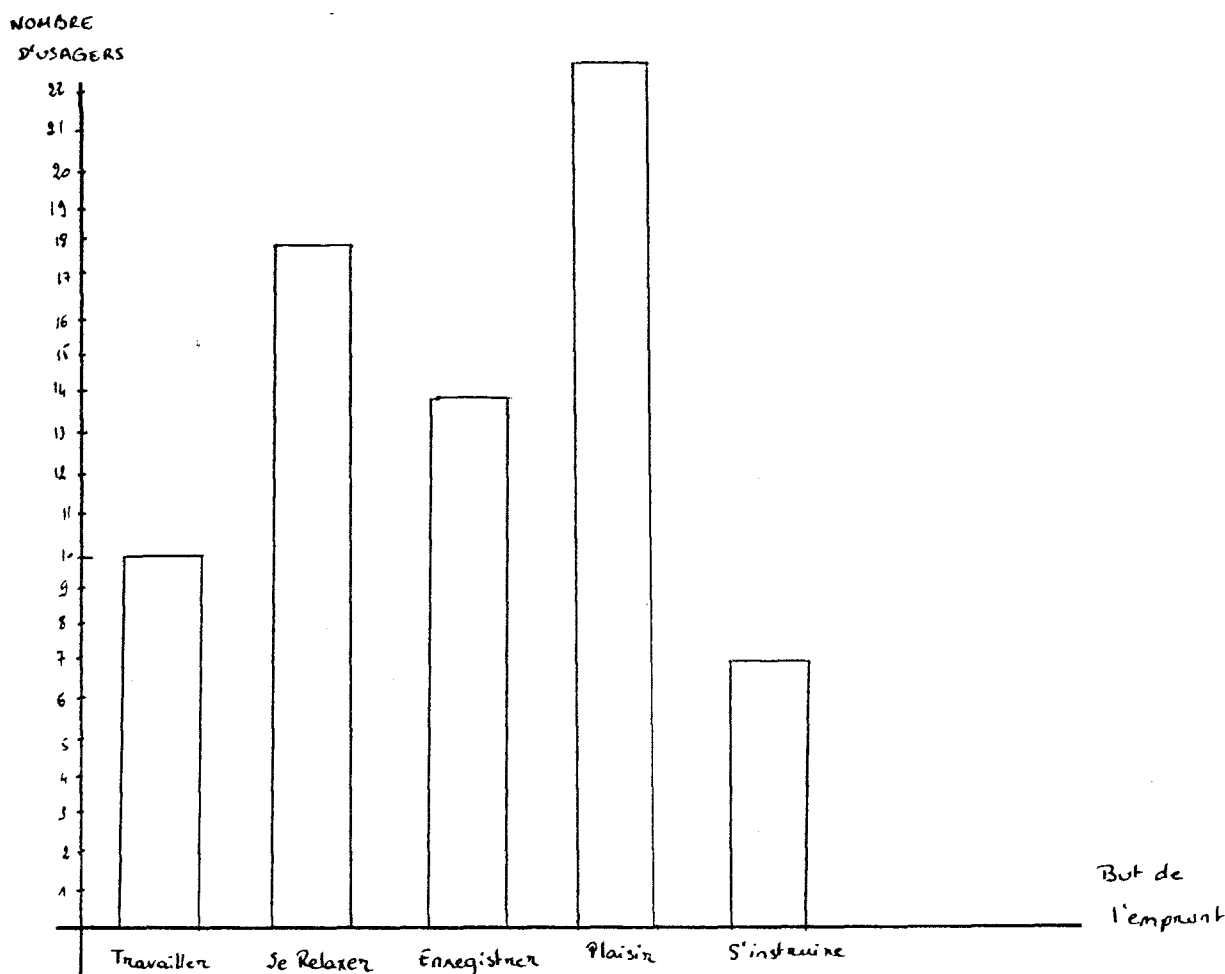
Enfin, le hasard semble avoir une grande importance ayant malheureusement été oublié d'être mentionné dans le questionnaire, 4 personnes l'ont rajouté spontanément, or il semble que le hasard soit un facteur majeur puisqu'il s'agit de la seule autre suggestion qui a été mentionnée..

Les usagers inscrits dans une discothèque y trouvent une certaine sécurité pour effectuer leurs choix: si le CD ou la cassette ne leur plaît pas, cela n'a aucune répercussion car aucune dépense inutile n'a été faite. Donc le droit à l'erreur est ici acceptable, puisque sans aucune incidence malheureuse.

* La discothèque de Bailleul offre la possibilité à leurs usagers d'écouter les cassettes et CD sur place. Or seules deux personnes sur 23 disent en trouver l'utilité. Généralement en effet, excepté ceux qui cherchent quelque chose de précis pour travailler, les gens n'ayant, comme nous l'avons vu, aucun risque à se tromper dans leurs choix, ils préfèrent emmener les supports sans écoute préalable.

Or ce phénomène se confirme lorsqu'ils nous expliquent quel est le but de leur emprunt (cf graphique ci-dessous) : écouter de la musique est, pour tous les usagers interrogés, un véritable plaisir; D'autre part, pour une majorité d'entre-eux, écouter de la musique est une aide à la relaxation.

A l'inverse, 7 personnes sur 14 seulement empruntent pour s'instruire.



Présentation des raisons pour lesquelles les usagers empruntent les supports

Ainsi, la musique est-elle ressentie comme un véritable loisir, donc être inscrit dans une discothèque n'est pas une obligation puisque, même du point de vue culturel, la musique peut être un plus, mais n'est pas véritablement indispensable.

5. L'écoute des cassettes et CD

* Plus de 65% des personnes interrogées écoutent la totalité des CD qu'ils empruntent.

De plus, les femmes écoutent plus volontiers l'ensemble du CD même quand le début ne leur plaît pas. Les avis sont beaucoup plus partagés en ce qui concerne les hommes, et pour eux, plus de 54% ne prennent pas la peine de continuer l'écoute lorsque le début ne leur convient pas.

D'autre part, les moins de 15 ans écoutent automatiquement tous les CD qu'ils empruntent en entier (ce qui est un peu étonnant lorsque l'on connaît leur impatience). C'est le cas également pour les 26/50 ans.

* Quand les gens empruntent des CD (ou des cassettes), ceux-ci deviennent leurs écoutes principales pour les 2/3 d'entre-eux. C'est exactement le même comportement que lorsque l'on vient d'acheter un CD: pendant quelques jours voire quelques semaines, celui-ci est mis à l'honneur. Il semble par ailleurs que les plus jeunes ont tendance à écouter plus souvent leurs emprunts.

* La majorité des inscrits enregistrent généralement quelques morceaux des supports empruntés tout en sachant que ceci est interdit, et la raison pour laquelle c'est interdit: ceci est vrai quelque soit l'âge et le sexe de la personne. Pourtant, plus de 91% d'entre-eux n'hésitent pas à emprunter plusieurs fois une même cassette ou un même CD, ce qui semble quelque peu contradictoire. Par ailleurs, les 2/3 empruntent leurs CD (ou cassette) dans le but d'enregistrer, c'est-à-dire que lorsqu'ils empruntent (et même avant d'emprunter), ils ont l'intention d'enregistrer au minimum quelques morceaux.

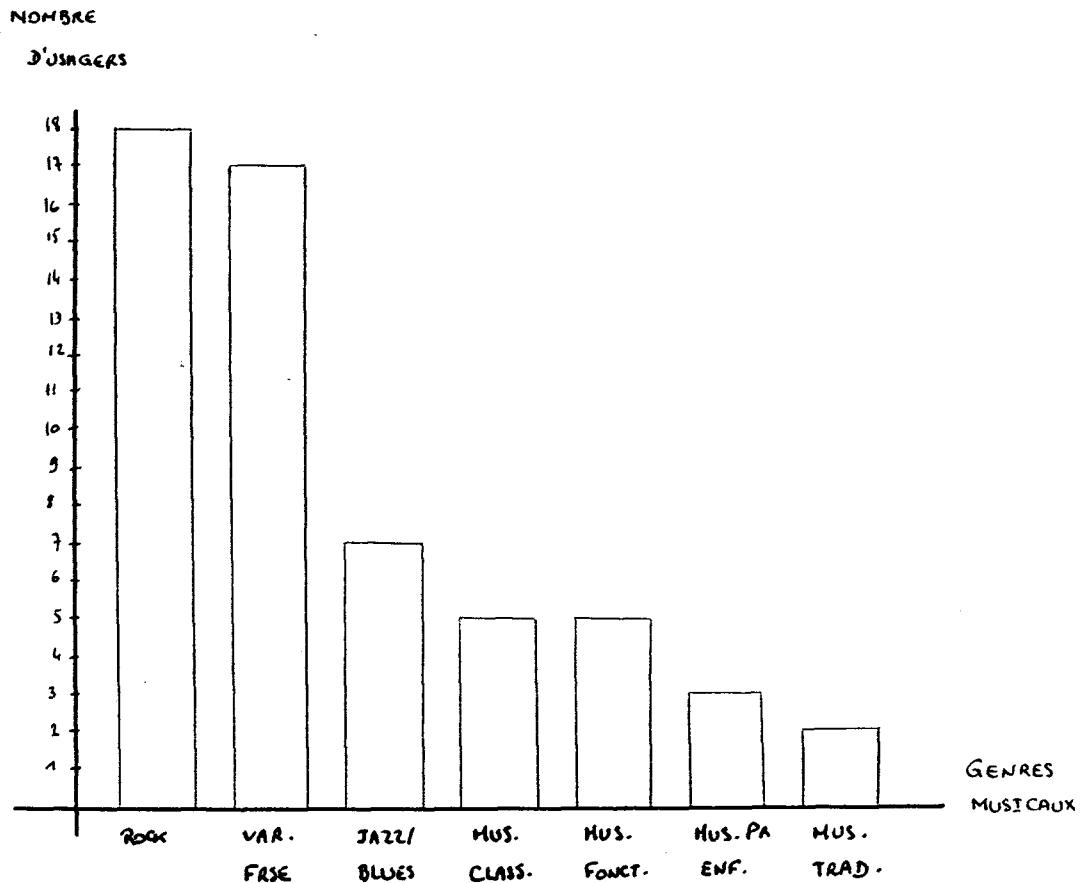
Cependant, un usager expliquait que, lors de son inscription à la discothèque, il avait la ferme intention d'enregistrer tout ce qui lui plaisait. Mais après quelques emprunts, il a trouvé absurde d'enregistrer alors qu'il lui était possible de reprendre le même CD quand il le désirait.

6. Comportement des usagers

Un usager nouvellement inscrit dans une discothèque se trouve tout-à-coup devant un nombre important de genres musicaux qui lui sont plus ou moins inconnus et qu'il est maintenant totalement libre de choisir sans qu'il n'y ait aucune conséquence. Or c'est la raison pour laquelle il est intéressant de savoir si celui-ci en profite réellement.

Voici donc un classement présentant, par ordre de préférence, les genres musicaux que les usagers préféreraient avant leur inscription à la discothèque, suivi du nombre d'usagers qui ont fait ces différents choix.

Rock	18
Variété française	17
Jazz/Blues	7
Musique classique	5
Musiques fonctionnelles	5
Musique pour enfants	3
Musique traditionnelle	2



Présentation des genres musicaux que les usagers préféraient écouter avant leur inscription à la discothèque

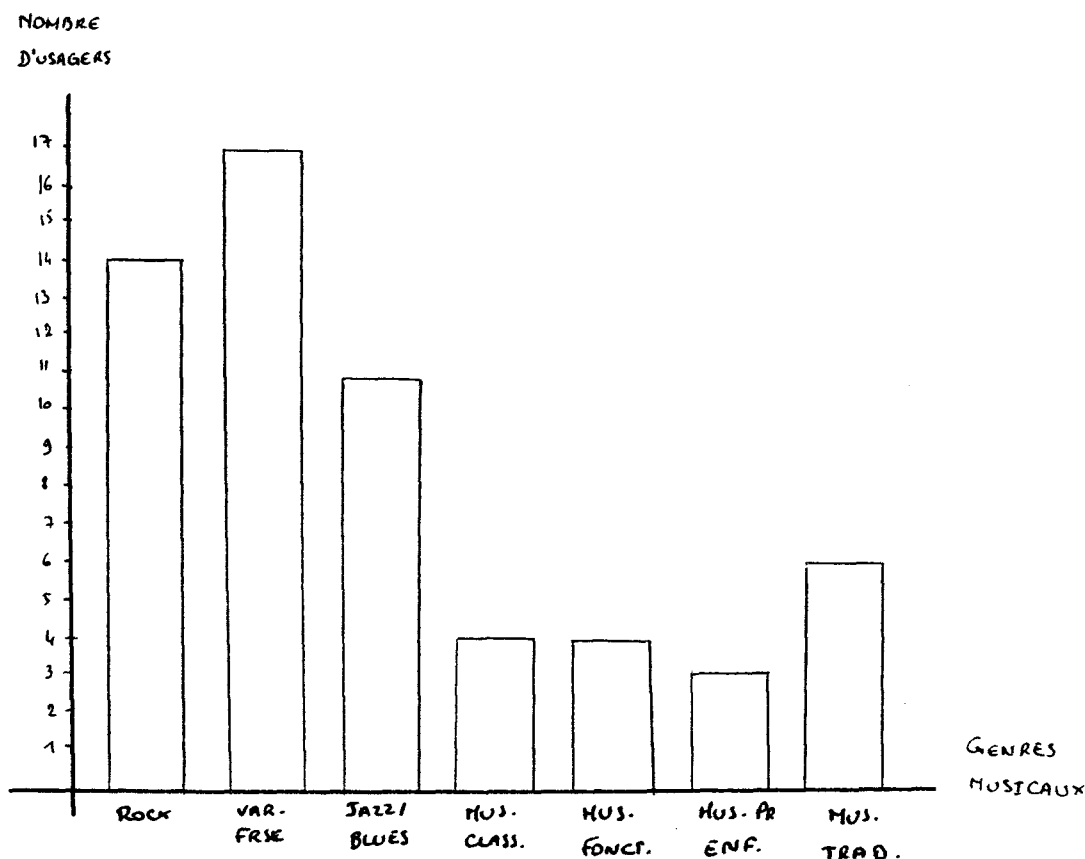
La première constatation simple à faire est la prédominance incontestable de deux genres musicaux qui sont le **rock** et la **variété française**. Ces deux catégories se retrouvent en tête quelque soit le sexe et l'âge, excepté pour les plus de 50 ans pour qui le rock est un peu en retrait.

Les autres genres musicaux sont tous beaucoup moins appréciés, ou tout au moins beaucoup moins connus.

L'intérêt principal de ces premiers résultats est surtout lié aux résultats de cette deuxième question qui était de savoir quels genres musicaux étaient les plus appréciés après l'inscription en discothèque.

Voici donc comment les usagers y ont répondu:

Variété française	17
Rock	14
Jazz/Blues	11
Musique traditionnelle	6
Musique classique	4
Musiques fonctionnelles	4
Musique pour enfants	3



Présentation des genres musicaux que les usagers écoutent volontiers après une inscription en discothèque

Le **rock** et la **variété française** sont toujours en tête, avec une inversion entre ces deux catégories. Cependant, les avis sont beaucoup moins catégoriques puisque le jazz/blues, même s'il ne se place encore en tête, réussit quand-même à se faire une place tout-à-fait convenable.

D'autre part, la musique traditionnelle attire également de nouveaux adeptes, en majorité âgés de 16 à 25 ans et de sexe masculin.

Les femmes, quant à elles, s'ouvrent plus volontiers au jazz/blues.

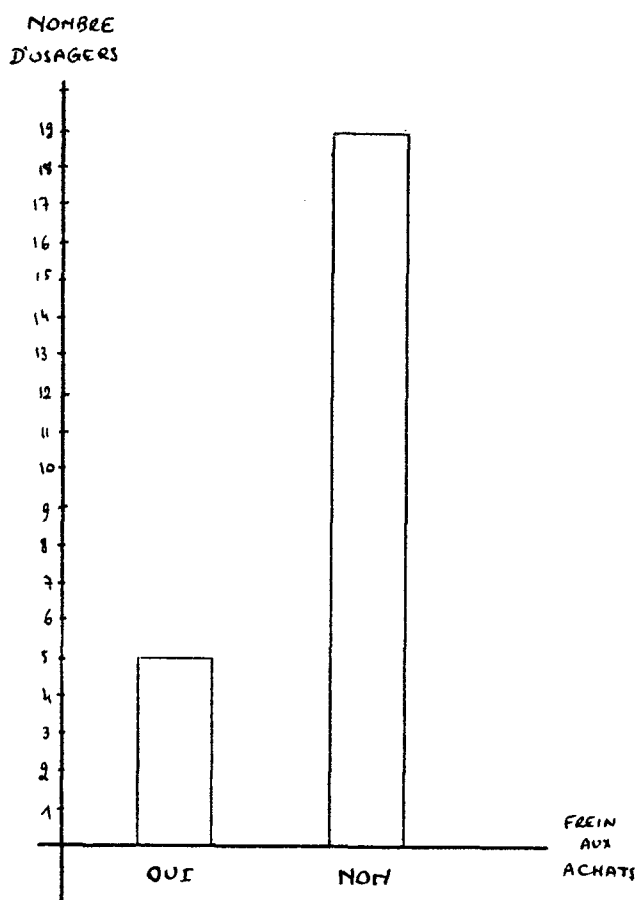
Ces changements en ce qui concerne l'écoute musicale confirment l'un des objectifs de l'existence de la discothèque. En effet, cela justifie que les usagers s'ouvrent peu à peu à des univers qui leur étaient inconnus et qui, grâce à cette possibilité qui leur est offerte, leur offre d'autres horizons.

Une autre remarque concernant la musique classique semble utile ici : la place qu'occupe la musique classique parmi ces chiffres justifie la disparité des inscriptions à la discothèque : en effet, si la bibliothèque a eu beaucoup de mal à se séparer de son image de lieu «sérieux» et un peu «terne», la discothèque a la chance de ne dépendre d'aucun préjugé. Ainsi, ce lieu semble ne pas dépendre de l'image de la bibliothèque et donc elle existe pour elle-même.

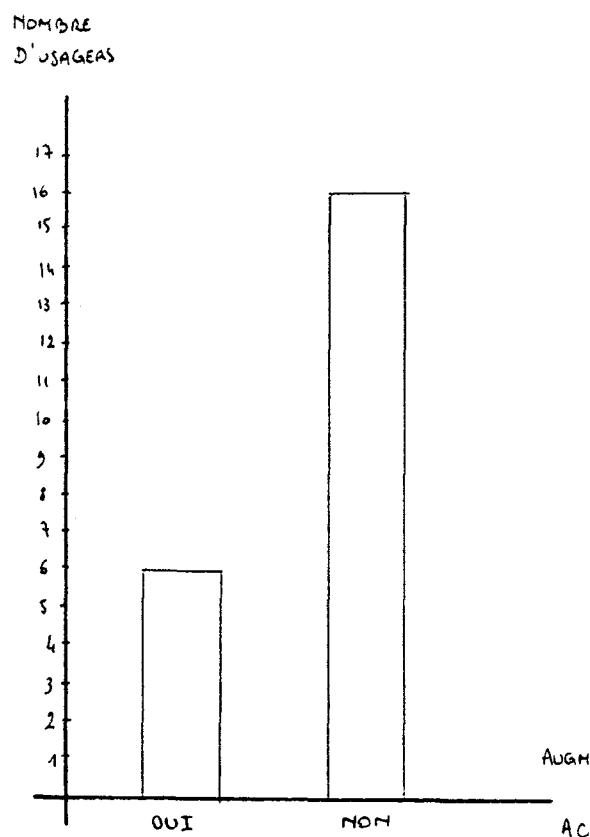
* Le comportement des usagers nous amène à une constatation plutôt positive, même si elle ne se base que sur quelques personnes.

En effet, pour l'ensemble des personnes ayant répondu au questionnaire, le fait d'être inscrit à la discothèque n'a absolument pas freiné leurs achats de cassettes et de CD : ceci est vrai pour 79% d'entre-eux.

Par ailleurs, et afin d'atténuer cet élan d'optimisme, il faut rajouter que 72% de ceux-ci n'ont pas pour autant augmenté leur nombre d'achats de cassettes ou de CD.



Nombre d'usagers estimant que l'inscription à la discothèque a freiné leurs achats audio



Nombre d'usagers estimant que l'inscription à la discothèque a augmenté leurs achats audio

Curieusement, de grandes différences se font ressentir entre les femmes et les hommes.

Pour 50% des femmes, être inscrit à la discothèque n'a pas freiné leurs achats.
Par contre, pour 75% d'entre-elles, ceci n'a pas entraîné non plus d'augmentation.

Pour les hommes, 100% affirment ne pas avoir réduit leur nombre d'achats de cassettes et CD

D'autre part, 71,4% d'entre-eux n'ont pas pour autant augmenté leur nombre d'achats.

Enfin, pour les moins de 15 ans, être inscrit à la discothèque a incontestablement augmenté leurs achats.

Les 26/50 ans quant à eux, estiment que cela n'a absolument freiné leurs achats, même si cela ne les a pas non plus augmenté.

7. L'utilisateur ayant répondu à ce questionnaire

L'utilisateur est défini par rapport à l'ensemble des chiffres majoritairement présents à chacune des questions.

Il s'agit d'un homme âgé de 16 à 25 ans, venant à la discothèque pour une durée moyenne de 30 minutes et qui emprunte pour l'ensemble de sa famille.

N'ayant généralement pas de mal à trouver ce qu'il recherche, il demande de l'aide au disothécaire présent lorsqu'un problème surgit. Il repart chez lui avec 3 CD (ou cassettes) qu'il lui arrive d'avoir déjà emprunté auparavant.

Ses choix se font soit par le bouche à oreille, soit afin de connaître d'autres oeuvres d'un interprète qu'il connaît déjà, et ceci dans le but de se faire plaisir.

Chez lui, il écoute souvent la totalité des cassettes et CD qu'il a emprunté même lorsque le début ne lui plaît pas
Il lui arrive régulièrement d'enregistrer quelques morceaux qui lui ont plu, bien qu'il sache que cela est interdit, et pourquoi c'est interdit.

Enfin, si le rock était son genre musical de prédilection avant de s'inscrire à la discothèque, c'est surtout la variété française qui retient maintenant son attention. D'autre part, son inscription à la discothèque n'a ni freiné, ni augmenté ses achats de cassettes et de disques compacts.

CONCLUSION

Bien sûr, la musique fait partie de notre quotidien et est omniprésente. Le problème vient du fait que télévision et radio nous ressassent toujours les mêmes musiques sans arrêt tout au long des mois. Nous sommes donc conditionnés à aimer telle ou telle mélodie à tel moment. Or la discothèque, de par sa liberté de fonctionnement et sa facilité d'accès, tente d'enrayer ce phénomène de par la multitude de genres musicaux qu'elle est capable d'offrir à chacun de ses usagers.

L'étude du questionnaire a permis de mettre au jour cette capacité de la discothèque à casser un moule dans lequel chacun reste enfermé : en effet, les usagers, après un moment d'adaptation, commencent peu à peu à s'ouvrir à l'inconnu afin de varier leurs écoutes musicales et afin de découvrir des mondes qui leur étaient jusqu'alors inconnus pour s'ouvrir à d'autres cultures.

D'une manière générale, l'utilisateur apprécie la sécurité qu'offre la discothèque, ainsi que sa grande diversité puisque celle-ci n'hésite pas à acquérir des supports relativement difficiles à trouver (surtout pour les particuliers).

Enfin, il est agréable de constater que l'ensemble des usagers de la discothèque semblent être heureux de l'ensemble des services qui leur sont proposés, puisque la musique est incontestablement ressentie comme étant un véritable plaisir. D'ailleurs, la musique étant langage universel, pourquoi la discothèque ne serait-elle pas ressentie comme étant, elle aussi, un lieu universel ?

ANNEXE

Questionnaire adressé aux usagers qui le souhaitent
A rendre pour mercredi 24 Juillet 1996 au plus tardMerci

L'USAGER DANS LA DISCOTHEQUE

PRESENTATION (Pour chaque question, entourez la solution qui vous convient)

1. Sexe: **F.** **M.**
2. Age: **- 15 ans** **16-25 ans** **26-50 ans** **+ de 50 ans**

INTRODUCTION

1. Fréquentation de la discothèque:
+ d'une fois par semaine **une fois par semaine** **une fois toutes les 3 semaines**
2. Durée d'une visite à la discothèque:
5 mn. **15 mn.** **30 mn.** **Plus** **Ca dépend des visites**
3. Vous empruntez:
1. Pour vous-même
2. Pour l'ensemble de la famille

RECHERCHES DANS LA DISCOTHEQUE

1. Trouvez-vous facilement les K7/CD que vous recherchez: **Oui** **Non**
2. Pour vous aider dans vos recherches, vous utilisez:
- | | | |
|--|------------|------------|
| Les fichiers | Oui | Non |
| Les dossiers présentant les nouveautés | Oui | Non |
| Les panneaux indicatifs | Oui | Non |
| Le ou la bibliothécaire présente | Oui | Non |
3. Ecoutez-vous les K7/CD dans la discothèque avant de les emprunter: **Oui** **Non**
4. En moyenne, combien de K7/CD empruntez-vous à la fois: **1** **2** **3**
5. Vous arrive t-il d'emprunter une K7/CD que vous avez déjà emprunté auparavant **Oui** **Non**

CHOIX D'UNE K7/CD

1. Vous choisissez vos K7/CD:
- | | | |
|---|------------|------------|
| Sur le conseil du personnel de la discothèque | Oui | Non |
| En fonction des nouveautés présentées dans la discothèque | Oui | Non |
| Suite à une publicité télé ou radio | Oui | Non |
| Par rapport à l'actualité | Oui | Non |
| Parce que vous voulez connaître d'autres oeuvres d'un interprète que vous aimez | Oui | Non |
| Par le bouche à oreille | Oui | Non |
| Suite à la lecture de revues musicales | Oui | Non |
| Autres (precisez) | | |

2. Vous empruntez (au choix):

Pour travailler	Oui	Non
Pour vous relaxer	Oui	Non
Pour enregistrer ces K7/CD	Oui	Non
Pour le plaisir	Oui	Non
Pour vous instruire	Oui	Non

CHEZ VOUS

1. Ecoutez-vous la totalité des K7/CD que vous empruntez même lorsque le début ne vous plait pas

Oui Non
Oui Non

2. Quand vous empruntez des K7/CD, vous les écoutez:

sans arrêt souvent parfois

1. Quand vous empruntez des K7/CD, vous enregistrez:

la totalité du CD/K7 quelques morceaux rien

2. Savez-vous qu'il est interdit d'enregistrer de la musique: Oui Non
Si oui, savez-vous pourquoi ? (précisez)

COMPORTEMENT

1. Quel genre musical écoutiez-vous le plus souvent avant d'être inscrit dans une discothèque ?

Musique traditionnelle Variété française Jazz/blues
Rock Musique classique Musique fonctionnelle
Musique pour enfants

2. Aujourd'hui, quel genre musical écoutez vous le plus souvent ?

Musique traditionnelle Variété française Jazz/blues
Rock Musique classique Musique fonctionnelle
Musique pour enfants

3. Le fait d'être inscrit dans une discothèque:

- a freiné vos achats de K7/CD Oui Non
- a, au contraire, augmenté le nombre d'achats Oui Non

3. Profitez-vous d'être inscrits dans une discothèque pour varier vos écoutes musicales: Oui Non
Si oui:

1. Vous écoutez des interprètes que vous ne connaissez pas, mais toujours dans le même style (toujours du rock...)
2. Vous n'hésitez pas à varier de style

CONCLUSION

1. A part le prix, quels avantages trouvez-vous à être inscrit dans une discothèque ?
.....

2. Avez-vous d'autres remarques concernant la discothèque ?
.....